

La municipalité a le plaisir de
vous convier à l'inauguration
des espaces extérieurs
de la Chênaie
le 1^{er} juillet 2023
à partir de 18 h.



Retrouvez le programme de
la soirée dans vos boîtes aux
lettres, sur Panneau Pocket,
site internet ...





FÊTE DES LUMIÈRES

Samedi 3 décembre 2022, tout était rassemblé pour divertir les petits et les grands. Les seniors ont été conviés au traditionnel repas qui est un moment toujours très apprécié pour sa convivialité. Puis petite marche digestive pour aller applaudir les chanteurs de la chorale Cantilena.

Les associations ont répondu présentes pour l'organisation du marché de Noël. On pouvait notamment y retrouver un « taureau machine » et divers stands de produits régionaux, des artisans et artistes locaux. Les visiteurs ont également pu régaler leurs papilles avec des dégustations d'huîtres, de vins, de bières, de marrons chauds ainsi que de la soupe boscoise au profit du Téléthon. La Band'à bonne Ô a su rythmer la retraite aux flambeaux. Pour clore la soirée avec une note enflammée, un spectacle de jonglerie de feu "Les jardins de Shandara" a provoqué l'émerveillement de tous. Un grand bravo aux organisateurs de cette journée festive ainsi qu'aux visiteurs venus en nombre et au plaisir de réitérer cette belle expérience en 2023.



LES PLAYMOBILS COTOIENT LE PÈRE NOËL



Cette année, l'ambiance de Noël s'est étalée sur 2 jours grâce aux animations offertes par le Sou des écoles.

Les enfants ont profité d'une demi-journée Playmobil et Léo Duplo. 150 m² dédiés à l'imaginaire et aux histoires, dans un univers de châteaux forts ou de princesses, de maisons de rêve, de circuits de petits trains. Les enfants ont ensuite partagé tous ensemble leur premier repas de Noël dans le nouveau restaurant scolaire, réaménagé pour l'occasion, mais où chacun a trouvé sa place.

Et bien sûr, le Père Noël est venu un peu en avance apporter des cadeaux aux enfants à l'école pour terminer dans la gaîté cette première période scolaire.

BONNE ANNÉE



Dimanche 15 janvier, la municipalité avait invité toute la population à assister à la traditionnelle cérémonie des vœux. Après trois années d'annulations en raison de la crise sanitaire, les nouveaux habitants de la commune et les bébés nés depuis 2020 étaient conviés.

Chacun a pu se rendre compte du dynamisme de la commune, avec la rétrospective qui a mis en lumière le nouveau restaurant scolaire, et les projets 2023, notamment l'aménagement d'une aire de jeux et du parking de la Chênaie.

La remise des prix aux gagnants du concours communal de fleurissement a conclu la cérémonie, avant que chacun partage le verre de l'amitié.





DÉGUISEMENTS EN FOLIE

L'Association Familles Rurales Pradines Boisset a proposé aux enfants des trois communes de participer au carnaval le samedi 18 février à Pradines. 25 enfants sont venus déguisés et ont pu profiter du beau temps autour des jeux en bois proposés par Terre de Jeux. Ils ont participé à la confection et à la cuisson des crêpes ; bien entendu ils les ont dégustées. Chacun est reparti avec un cadeau, satisfait de cet après-midi très convivial.

Le vendredi 24 février, les enfants de l'école ont fêté carnaval en défilant dans le village avec leurs beaux costumes et une belle bataille de confettis !!! Ils se sont ensuite régalés autour du goûter offert par le Sou des écoles. Parents, grands-parents étaient aussi présents.



MUSIQUE CLASSIQUE À BOISSET



Culture et Patrimoine en Boisset, dans le cadre de son programme musical 2023 et dans l'objectif de faire découvrir la musique classique aux Boscois, a accueilli au sein de l'église paroissiale le 5 mars, le Duo Cordes à Cordes : deux jeunes musiciennes du conservatoire de Lyon. L'acoustique du lieu a valorisé des musiques du XVIII^{ème} et du IX^{ème} siècle interprétées avec violoncelle et harpe. Prestation de qualité, accessibilité et convivialité ont réjoui un nombreux public.



FÊTE DE LA ST PATRICK

Le 18 mars, la musique celtique a résonné au sein de la salle de la Chênaie. Le groupe Traveling Bag a animé la soirée organisée par le Sou des écoles pour la Saint Patrick, avec musique et danse folk devant plus de 100 personnes. Certains se sont essayés à quelques pas. Pour les moins téméraires, planches de charcuterie et surtout dégustation de bières ont permis d'agrémenter cette soirée conviviale.



CHASSE AUX OEUFS

Dimanche 2 avril, les Empreintes Boisset-Nepvant ont organisé leur seconde édition de la chasse aux œufs et vente de brioches. Près de 80 enfants, malgré une météo incertaine, ont déambulé dans le jardin du presbytère pour chercher les œufs colorés bien cachés. Ils sont repartis avec un paquet de chocolat et un cadeau, ils étaient heureux ! Ce sont également une cinquantaine de brioches qui ont été vendues. Encore une belle réussite.





10ÈME ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

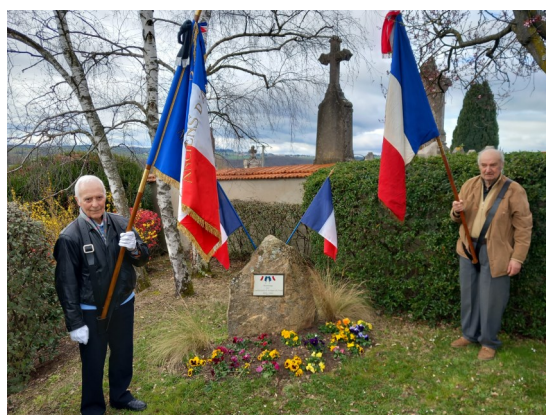
Le week end du 1er mai, 25 Boscois ont pris la direction de la Meuse et plus précisément de Nepvant pour assister aux festivités du 10ème anniversaire du jumelage. Durant ces trois jours, les deux villages ont renouvelé les liens forts et sincères qui les unissent depuis 2013, date à laquelle la charte du jumelage a été signée. Une cérémonie officielle s'est déroulée pour rappeler l'histoire de cette grande aventure humaine. A cette occasion une sculpture a été dévoilée et sa miniature a été offerte à la commune de Notre Dame de Boisset. Le lendemain, visites et repas d'anniversaire ont ponctué la journée dans une ambiance fraternelle et chaleureuse.

Afin de marquer ce 10ème anniversaire, la municipalité boscoise a offert à ses jumeaux deux tables en bois de pique nique et une poubelle qui ont trouvé leur place dans un square près de l'église à Nepvant. Rendez - vous a été pris en 2025 pour accueillir nos amis meusiens.



LES ANCIENS COMBATTANTS À L'HONNEUR

Lors de la commémoration du 8 mai 1945, les maires David DOZANCE et Hervé DAVAL ont remis la médaille de la défense nationale échelon Bronze à M. Pierre SAYET, président de la FNACA, pour irradiation lors des essais nucléaires défectueux dans le Sahara algérien en 1960-1962.



Belle cérémonie de commémoration et du souvenir pour le 61ème anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie et des combats en Afrique du Nord en présence des drapeaux et anciens combattants de la section FNACA.



TU TIRES OU TU POINTES ?

La météo n'aura pas raison des concours de pétanque !

Samedi 13 mai, c'était celui organisé par les classes en 3 : 14 doublettes, des visiteurs, un timide rayon de soleil, de la convivialité ont été les ingrédients de la réussite de cette manifestation.

Vendredi 9 juin, sous la pluie et en semi nocturne, c'est 36 doublettes qui se sont affrontées lors du concours annuel du comité des fêtes dans une bonne ambiance et une finale avec deux Boscois dans chaque doublette.



LES ANCIENS S'AMUSENT !

Le CCAS et la FNACA organisent, le premier et le dernier vendredi après-midi de chaque mois à partir de 14 heures, une animation autour de jeux collectifs (belote, tarots, triomino...). N'hésitez pas à vous joindre à la vingtaine de joueurs actuels, aucune inscription préalable n'est demandée, seulement une participation au goûter de 2 €.

La FNACA organise le 12 septembre un voyage dans le nivernais.

La reprise des après-midis récréatifs, après les vacances, se fera le vendredi 1er septembre 2023, salle annexe de la Chênaie.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La moitié des sièges du Sénat sera renouvelée en 2023. Cette élection se déroule en deux temps :

- le 9 juin 2023 a eu lieu la désignation des délégués des conseils municipaux qui composeront la majeure partie du collège électoral (grands électeurs) appelé à élire 170 sénateurs.

Pour la commune, le Conseil Municipal a désigné comme délégués titulaires : Jean-Claude DUCROT, Pascale ALDEBERT, David DOZANCE et comme délégués suppléants : Laurent BENUCCI, David SOTTON, Morgan TALIFERT.

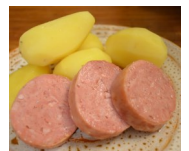
- le 24 septembre 2023 prochain sera le jour de l'élection à Saint Etienne, chef - lieu du Département.

La Loire possède 4 sénateurs élus pour 6 ans.



PLATS À EMPORTER : LE RETOUR

210 parts de saucisson/patates vendues le 22 janvier par les Empreintes Boisset Nepvant.



120 mètres de boudin confectionnés par les classes en 3 le 29 janvier.

193 parts de jambon madère/gratin ou poulet basquaise/pommes de terre vapeur vendues par le CCAS, le 5 mars.



Merci aux Boscois et personnes extérieures qui ont participé à la réussite de ces ventes.

Bravo aux associations pour leur investissement !



DES JEUNES BOSCOIS POUR DES JEUNES POUSSÉS

Cette année, la municipalité et la commission fleurissement ont proposé aux enfants de l'école, un défi par le bief du jardinage. L'objectif de ce concours étant que chaque écolier, intéressé par les plantations, le jardinage, le potager ou les fleurs, puisse en famille réaliser ce petit concours ludique afin d'être sensibilisé à notre environnement et à la biodiversité.

Ainsi, le vendredi 12 mai 2023, à la sortie de l'école, nos petits Boscois, attendaient avec impatience la distribution de graines offertes, en présence de David DOZANCE et la « dame aux graines », comme ils ont surnommé Régine JONNIER.

Ce ne sont pas moins de 37 familles qui sont rentrées à la maison chargées de petits sachets de graines de potirons, de tournesols, de haricots grimpants et de capucines.

Ainsi semées et entretenues, les enfants ont pour challenge de donner au fur et à mesure que leurs cultures prospèrent, des photos des résultats obtenus (pousse, floraisons et récoltes). Nos petits « jardiniers en herbe » seront récompensés pour leur investissement dans ce projet pédagogique à l'automne.



DICTÉE DU TOUR DE FRANCE

Le 24 mars, 2000 élèves de 8 à 12 ans de Roannais agglomération ont participé à la dictée du Tour de France. A Notre Dame de Boisset, ce sont 18 élèves de CM1 et CM2 qui ont rendu leur copie et ont reçu un petit cadeau pour leur participation. Mais surtout, seuls 8 élèves de l'intercommunalité ont été tirés au sort parmi les meilleurs pour assister en VIP au départ de l'étape le 13 juillet prochain.

Bravo à Lise qui a eu cette chance et pourra ainsi approcher au plus près les coureurs et autres participants de ce grand évènement !



CANDIDATURE LABEL « 1ÈRE FLEUR »

Depuis plusieurs années, les Boscois ont constaté le travail accompli pour que notre village soit particulièrement soigné, fleuri et agréable à vivre durant toutes les saisons. Grâce à ses efforts assidus, sur la qualité des végétaux, les actions en faveur de la biodiversité, la valorisation de notre patrimoine bâti, et l'embellissement du bourg et de ses alentours, la commune a été récompensée en 2020 dans le cadre du concours « Fleurir la Loire » sur 27 communes de 501 à 1000 habitants. Forte de cette distinction décernée, et encouragée par la visite en septembre 2022 du jury départemental de fleurissement, qui a souligné l'amélioration du travail effectué, la commission fleurissement a décidé de se lancer dans un nouveau challenge.

ET POURQUOI PAS ??? TENTONS NOTRE CHANCE POUR OBTENIR LE LABEL « 1ÈRE FLEUR »

Pour que cette démarche aboutisse, il a fallu une bonne concertation en amont, piloté par le maire, Elisabeth et les membres de la commission, afin de mettre en valeur tout le projet municipal et de proposer un dossier très complet, qui sera remis au jury régional lors de sa visite le 4 juillet 2023.

La pertinence du circuit, l'organisation de la visite, les explications et les réponses à donner, le choix des végétaux et de leurs plantations, la prise en compte du paysage et des bâtiments, la gestion de l'eau pour l'arrosage seront tous les points abordés lors de cette évaluation.

Nous avons d'ailleurs reçu Cécile GRANGE, animatrice de Fleurir la Loire le jeudi 1^{er} juin, accompagnée de trois bénévoles, qui nous a donné de très bons conseils afin de préparer cette visite dans les meilleures conditions possibles.

Si cet ambitieux projet d'obtention d'une « 1^{ère} Fleur » venait à se réaliser, cela serait un véritable encouragement et une récompense de plus pour les Boscois.



POURSUITE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Nous avons procédé au remplacement de l'ensemble des éclairages extérieurs de la Chênaie qui étaient encore en ampoule halogène par des LED.



Un éclairage temporaire (environ 15 mn) pour faciliter et sécuriser les entrées et sorties nocturnes des salles de la Chênaie a été installé. Le bouton photographié ci-contre se situe à côté de la porte d'entrée dans la salle.

A l'église, les projecteurs situés dans le chœur ont été remplacés par des LED et ceux de la nef neutralisés. En plus de la baisse de consommation, cette réduction de puissance nous a permis d'abaisser le coût de notre abonnement.



NOUVEL ÉCLAIRAGE À LA SALLE DE SPORTS



Le SIEL a réalisé en novembre 2021 une étude énergétique afin de déterminer quels seraient les postes de rénovation prioritaires vis-à-vis de différents paramètres : vétusté, rénovation réglementaire, étanchéité et coût économique.

Au regard du rapport remis, les élus ont opté, dans un premier temps, en faveur du remplacement de l'éclairage du gymnase par des projecteurs LED et la mise en place d'un nouveau système de chauffage de l'eau, ainsi que le remplacement de la chaudière. Le coût estimé pour ces travaux est de 46 604 € HT.

UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE

Le compte administratif 2022 se caractérise par :

- la fin de l'investissement pour l'extension de la cantine,
- une reprise des activités de location de la salle des fêtes après la pandémie de COVID,
- les premiers impacts de l'inflation (énergie, alimentation, salaires). En fonctionnement, l'évolution des dépenses (5,89%) est supérieure à celle des recettes (+4,94%).

Il se solde par un excédent brut d'exploitation de 98 942 € légèrement supérieur à celui de 2021. En investissement, le résultat est positif de 43 195 €.

En tenant compte des excédents antérieurs (254 465 € en fonctionnement 18 461 € en investissement) et des dépenses engagées restant à réaliser (100 000 €), le solde de l'exercice se traduit par **un excédent de 313 407 €** qui a été affecté au budget de fonctionnement 2023.

Le budget 2023 s'équilibre à 732 067 € en fonctionnement et 388 000 € en investissement.



Il intègre :

- ♦ L'évolution des valeurs locatives adoptée par la loi de finances 2023 (+7,1 %).
- ♦ Une forte augmentation liée à l'inflation, en particulier du gaz et de l'électricité ainsi que de la restauration scolaire.
- ♦ Les coûts des aménagements extérieurs à la Chênaie.
- ♦ La démolition de l'ancien terrain de basket pour le rendre constructible.
- ♦ La poursuite des économies d'énergie (abaissement du plafond à l'annexe de la Chênaie et remplacement des éclairages halogènes restant par des LED (cf article ci-dessus).
- ♦ Le budget voirie consacré essentiellement à la continuité des réseaux sur la rue Léon MARCEL et à l'extension du parking de la Chênaie.



ÉVOLUTION DU PRIX DU REPAS DE LA CANTINE

Malgré une hausse de près de 5% lors de la négociation du marché en avril 2022, le fournisseur a sollicité en novembre 2022 une revalorisation complémentaire de 11% de la prestation pour faire face à l'inflation rencontrée sur l'énergie, l'alimentation et les salaires. Après négociation, nous avons pu limiter cette évolution à 6% tout en maintenant le cahier des charges négocié. Cette évolution a été prise en charge par le budget communal et n'a pas été répercutée sur le prix du ticket de cantine payé par les parents.

LA GESTION DES DÉCHETS EN PAYS BOSCOIS

Depuis le 1^{er} janvier, chaque foyer est équipé de 2 bacs pour les déchets, jaune pour les emballages et les papiers et bordeaux pour les poubelles ménagères. La collecte est désormais organisée chaque mardi, en alternance, semaine impaire pour les jaunes, et semaine paire pour les ordures ménagères.

Un doute sur le bac à sortir, un rappel pour les jours fériés ? Reportez-vous au calendrier de collecte qui a été distribué fin 2022.

Désormais, seuls subsistent les colonnes pour le verre aux points d'apport volontaire vers le cimetière et la salle des fêtes.

La gestion des déchets s'adapte aussi lors des **locations de la salle des fêtes** :

La salle de la Chênaie est désormais équipée de bacs de tri, à l'instar des particuliers. Les personnes louant la salle doivent donc respecter les consignes mises en place pour le tri et l'évacuation des déchets générés lors de l'évènement. **L'état des lieux de sortie sera ainsi étendu à l'inspection des poubelles, en présence des locataires.**

La commune ne peut en effet subir un éventuel refus de ramassage des bacs de ses bâtiments publics, sous prétexte de non-respect des consignes de tri.

Le cimetière, la salle des fêtes, et autres lieux ne sont pas des endroits pour vous débarrasser de vos déchets.

La commune est très régulièrement et trop souvent la cible de dépôts sauvages. Notre agent est contraint de nettoyer, pour assurer le respect de la salubrité publique.

Désormais, un dépôt de plainte sera effectué et l'auteur des faits se verra infliger le paiement d'une somme de 150 euros pour participation aux frais engagés par la municipalité pour évacuer ces déchets.

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES



POUR LE BIEN DE TOUS
MERCI DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines. Si la prolifération de déjections canines persiste, la municipalité mettra en place une verbalisation.

Alors pour le bien de tous, ramassez !



LE SECRÉTARIAT À L'HEURE D'ÉTÉ

Les horaires du secrétariat de mairie sont adaptés pour la période estivale :



Ouverture les lundis et jeudis de 8h30 à 13h du 10 au 27 juillet 2023. Les mardis et vendredis matin, vous pouvez joindre le 04 77 62 03 31.

Fermeture du 31 juillet au 22 août 2023 inclus. Pendant cette période, les élus assureront une permanence téléphonique en cas d'urgence.



À VOS AGENDAS !



1er juillet
Kermesse
inauguration
espace Chênaie



9 juillet
Expo véhicules anciens
Comité des fêtes



15 août
Messe paroissiale 9h



09 septembre
Fête Classes 3
Espace La Chênaie



07 octobre
Soirée familiale du
Comité des fêtes
Espace La Chênaie



08 octobre
Journée CPB
Marcel PAGNOL



11 novembre
Commémoration
à 10h30



02 décembre
Fête des lumières

Directeur de publication : David DOZANCE

Membres de la commission communication : Pascale ALDEBERT, Jean-Claude DUCROT, Marie-Claude CHATTON, Jocelyne DURANTET, Régine JONNIER.